

16 février 2018 – n° 15
180015

**CONVENTION DE MISE A DISPOSITION DE TROIS AGENTS COMMUNAUX AUPRES
DE LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DE SAINT-DIE-DES-VOSGES**

VU la loi 83-634 du 13 juillet 1983 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires,

Vu la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale,

Vu le décret n° 2008-580 du 18 juin 2008 relatif au régime de la mise à disposition applicable aux collectivités territoriales et aux établissements publics administratifs locaux,

Dans un souci d'une bonne organisation des services, la Ville de Saint-Dié-des-Vosges a décidé de mettre trois agents communaux à la disposition de la Communauté d'Agglomération de Saint-Dié-des-Vosges pour assurer les fonctions d'agents de bibliothèque auprès de la médiathèque de la Communauté d'Agglomération.

LE CONSEIL

Après en avoir délibéré,

- APPROUVE les termes des trois conventions à intervenir avec la Communauté d'Agglomération de Saint-Dié-des-Vosges pour la mise à disposition de Mesdames Jocelyne SALIER, Jeanne-Marie JOANNES et Martine BLAISE, agents communaux, au bénéfice de la Communauté d'Agglomération de Saint-Dié-des-Vosges.

- AUTORISE le Maire, ou son représentant, à signer lesdites conventions et tous documents se rapportant à cette affaire.

ADOPTE A L'UNANIMITE

Extrait certifié conforme
Le Maire,




David VALENCE

Nombre effectif des Membres
du Conseil Municipal..... 35

Séance du 16 février 2018

Nombre des Membres en
exercice..... 35

Nombre des Membres présents
à la séance..... 27

Procurations..... 7
Absence 1

Le Conseil Municipal réuni en session ordinaire sous la présidence de David VALENCE, Maire, assisté de Bruno TOUSSAINT, Claude KIENER, Françoise LEGRAND, Jean-Paul BESOMBES, Dominique CHOBOUT, Patrick ZANCHETTA, Caroline PRIVAT-MATTIONI, Marc FRISON-ROCHE, Nicolas BLOSSE, Marie-José LOUDIG, Adjoint.

Etaient présents :

David VALENCE, Bruno TOUSSAINT, Claude KIENER, Françoise LEGRAND, Jean-Paul BESOMBES, Dominique CHOBOUT, Patrick ZANCHETTA, Caroline PRIVAT-MATTIONI, Marc FRISON-ROCHE, Nicolas BLOSSE, Marie-José LOUDIG, Marie-France LECOMTE, Marie-Claude ANCEL, François FICHTER, Roselyne FROMENT, Gina FILOGONIO (*arrivée au point n° 4 – procuration à D. VALENCE*) Isabelle de BECKER, Christine FELDEN, Johann RUH, Issam BENOuada, Mustafa GUGLU, Michel CACCLIN, Jean-Louis BOURDON, Serge VINCENT, Christine URBES, Nadia ZMIRLI, Sébastien ROCHOTTE.

Excusés et ont donné procuration :

Vincent BENOIT	à	François FICHTER
Jacqueline THIRION	à	Françoise LEGRAND
Osseynou SEYE	à	Claude KIENER
Sabriya CHINOUNE	à	Dominique CHOBOUT
Pierre JEANNEL	à	Bruno TOUSSAINT
Christopher ZIEGLER	à	Marie-France LECOMTE
Ramata BA	à	Christine URBES

Absente excusée :

Nathalie TOMASI

Madame Christine FELDEN est désignée en qualité de SECRETAIRE DE SEANCE.